

Séminaire CAC – synthèse des 7 ateliers

9 et 10 novembre 2013

Centre social Espace Torcy, 2 rue de Torcy 75018 Paris

Atelier 1- Connaissance des situations associatives

C.R. établi par Anne Minot

Objectifs du travail

- Fournir des exemples concrets et « parlants » pour illustrer les analyses et les revendications dans les écrits ou les rendez-vous réalisés par le collectif.
- Montrer aux associations, à la fois la diversité et les communautés de situations.

Grands axes de l'investigation

- la réalité concrète des associations :
- leurs apports spécifiques à la construction du bien commun, leur invention de modes d'action participatifs et non concurrentiels, de formes de fonctionnement démocratique.
- Les difficultés rencontrées (finances ; relations internes, avec les collectivités, avec l'environnement associatif ; mise en oeuvre du projet associatif...)
- les solutions trouvées ou envisagées et les forces de l'association pour faire face au présent et prévoir l'avenir.

Quelles associations choisir ?

Le collectif n'a pas les moyens pour mener des enquêtes quantitatives.

Ces investigations sont comprises comme des « carottages » dans la réalité associative d'aujourd'hui.

Mais le groupe se tiendra au courant des différentes enquêtes publiées sur la question et pourra utiliser les chiffres dans ses analyses et les mettre en rapport avec les cas concrets.

Le groupe choisira les associations qui interpellent le collectif, celles qui ont signé l'appel, ou toute association rencontrée par l'un ou par l'autre.

Sans établir un panel scientifiquement établi, le groupe veillera à équilibrer dans ses investigations les différentes tailles des associations, des contextes locaux variés ainsi que les différents champs thématiques.

Quelles formes prendront les informations recueillies, quelle diffusion auront-elles ?

Suivant les opportunités, l'étude de l'association pourra prendre la forme :

- d'une fiche d'environ une page sur l'association, qui pourra servir aux analyses transversales et qui pourra garder l'anonymat si l'association le demande.
- d'un document écrit, sonore ou visuel, présenté sous forme plus journalistique et diffusé dans la lettre électronique du collectif « l'écho des asso ».
- d'un exemple nommé ou présenté succinctement, comme illustration de l'analyse transversale de telle ou telle difficulté ou solution possible, de telle préconisation.

Méthode d'élaboration et de diffusion des documents

- Première information par l'accroche qu'a eu le collectif (mail, coup de fil...), par la lecture du site de l'association si elle en a un ou par des documents écrits sur elle.
- Entretien téléphonique ou de vive voix d'une ou plusieurs personnes de l'association concernée après explication du but de l'investigation et de l'usage des informations recueillies par le collectif.
- Rédaction d'une fiche ou montage d'une bande son ou vidéo.
- Envoi du travail à l'association concernée pour corrections et validation. (pour que les associations soient partie prenante du travail, une grande transparence est nécessaire).
- Envoi aux membres du groupe et à Isabelle qui pourra le dispatcher suivant les besoins aux membres du CA ou aux membres des autres groupes de travail.
- Les intervieweurs restent en contact avec les associations qu'ils ont interrogées pour les informer des suites données au document réalisé ou connaître le devenir des situations analysées.

Le groupe aujourd'hui

Aujourd'hui, se sont engagées à travailler au sein du groupe :

Sur Paris : Nadia Djabali (journaliste pour Bastamag et au «18ème du mois»), Marc Flavigny (association «Atellanes» et anime une émission tous les 2ème mardi de chaque mois de 18 à 19h sur FPP), Anne Minot (association «Les Eclats»), Souad Oggad (AMISEY : association pour l'a médiation interculturelle, sociale et éducative dans les Yvelines), Anne Trillot (Le rucher des Lilas).

Certains ne peuvent s'engager à interviewer mais veulent bien réaliser une fiche sur leur propre association.

En région, Monique TILHOU, fera un travail semblable dans sa ville de Saumur et nous enverra une fiche sur la MJC où elle est membre du CA.

Méthode de travail du groupe

- Anne accepte la coordination du groupe.
- Un guide d'entretien existe déjà. Anne l'envoie à tous les membres qui lui font un retour et lui transmettent les affinements qui leur paraissent nécessaires. Ce guide doit aider l'intervieweur à ne pas oublier de grandes questions.
- Envoi à tous les membres du groupe des associations ayant envoyé quelques rapides infos à Isabelle ou Didier ou bien étant prêtes à parler de leurs situations.
- Chaque membre choisit quelques associations qu'il prend en charge (2 entretiens par mois semblent à la portée de l'ensemble des participants) et en prévient les autres.
- Les documents, une fois réalisés et validés sont envoyés à Anne et Isabelle (contact@associations-citoyennes.net).
- Bernard Vacheron assure une veille quantitative sur la situation globale des associations à travers les différentes enquêtes menées.
- Deux journalistes dans le groupe (Nadia et Marc) acceptent d'apporter, à la demande, leur savoir-faire dans la réalisation des documents. Avec leur aide, on envisage de se lancer dans des documents sonores ou vidéo...à suivre...
- Le groupe se retrouvera tous les deux/trois mois pour faire le point sur les fiches réalisées et échanger sur le travail.

Coordonnées des membres du groupe :

Nadia DJABALI	n.djabali@gmail.com	06 03 75 08 54	Paris
Marc FLAVIGNY	flavigny.marc@gmail.com	06 87 15 91 24	Paris
Anne MINOT	mi.anne@free.fr	06 28 04 10 34	Viroflay
Souad OGGAD	amisey@free.fr	06 08 14 45 94	Poissy
Anne TRILLOT	anne.trillot@orange.fr	06 08 11 95 65	Les lilas

Synthèse atelier n° 2 - Travail sur la plateforme de revendications samedi 9 novembre 2013

Participants : Bernard Vacheron et Gilles Sert (animateurs), Nicole Picquart (rapporteuse), Laurie Sorel, Anne Dez, Christophe Morvan, Isabelle Boyer, Virginia Mamede.

Comme un second atelier a été organisé le dimanche pour avancer dans la rédaction du texte de revendications pour les élections municipales, je retranscris ici les éléments de la discussion que nous avons eue dans ce premier atelier.

En préambule nous avons reposé la distinction entre le collectif et la plateforme, qui sont deux outils différents. La plateforme agit sur le court terme avec des actions de mobilisation, pour créer un rapport de force. L'objectif est d'élargir la mobilisation des associations (nous sommes loin d'avoir atteint le million d'associations), en partant du fait qu'il existe une situation inacceptable, qui débouche sur des revendications et qui a besoin d'échéances précises. Il est donc nécessaire d'avoir un texte simple, abordable par tous, d'avoir des revendications claires et mobilisatrices pour toucher le plus grand nombre. Le collectif quant à lui apporte les outils permettant la mobilisation.

Les associations vont se retrouver dans les deux ans à venir devant des événements majeurs qui vont les mobiliser : les élections municipales et européennes, le traité transatlantique, etc. Aujourd'hui beaucoup d'associations se trouvent confrontées à des situations de dépendance, d'instrumentalisation, de clientélisme, de relations malsaines avec certains élus, qui remettent en question le rôle de la démocratie locale. Des outils ont été mis en place dans le but de conditionner les associations (comme la valorisation des prêts qui leur sont accordés), ou des systèmes qui rendent les associations dépendantes.

Les associations ne devraient pas être conditionnées par l'obtention des financements. Des dispositifs nouveaux existent, comme les budgets participatifs, dans lesquels les financements sont déconnectés du pouvoir local. D'autre part, en ce qui concerne la question de la démocratie, le rôle des associations en tant que structures de terrain et de proximité devrait être reconnu en tant qu'experts du quotidien. Sur ces deux aspects des différences sont apparues dans l'atelier : faut-il porter ces éléments en tant que revendications ou non, car elles ne font pas l'unanimité et peuvent être un clivage entre associations ?

Sur les financements, la question a été posée de la nécessité pour les municipalités d'avoir un pourcentage de leur budget alloué aux associations, avec la mise en place d'une commission de suivi formée par des citoyens (en définir les critères). L'indépendance des associations c'est aussi leur permettre d'avoir les moyens de fonctionner et qu'il y ait une véritable coopération entre elles et les collectivités au lieu d'être des prestataires de services comme elles le sont devenues. Dans ce sens, nous refusons la mise en concurrence via des appels d'offres ou des appels à projets. Il faut d'autre part revenir à l'éducation populaire et à une formation citoyenne, qui institue un rapport militant des élus avec les habitants.

Bases de la plateforme de revendications pour les élections municipales :

- affirmer le rôle démocratique et de proximité des associations, reconnaître leur rôle dans la société et leur indépendance
- il faut pour cela leur en donner les moyens avec des subventions de fonctionnement ou en appui au projet associatif, avoir une répartition des financements tenant compte de la diversité des associations en toute transparence, aider à la création des associations
- une augmentation progressive des financements associatifs est nécessaire sur la mandature
- créer une commission de suivi des financements composée d'élus et de citoyens
- simplifier les procédures administratives pour les associations
- créer un pacte local entre collectivités et associations, ou décliner la charte d'engagements réciproques localement

Outils à mettre en place :

- un texte de la plateforme avec les revendications des associations aux élections municipales
- maintien du site internet « Non à la disparition des associations » avec des documents complémentaires et utiles pour interpeller les candidats
- maintenir les outils de reconnaissance et d'identification qui permettent de faire le lien avec la campagne de mobilisation précédente, comme le logo « Assos assos.. Municipales 2014 » et un titre accrocheur « Votez Non à la disparition des associations » (idée non tranchée de faire un tract ou bien un document format bulletin de vote avec ce slogan en recto et certaines revendications au verso ? Le résultat ne pourrait-il pas être contre-productif ?)
- un mot d'ordre pour tous « Organisez-vous pour interpeller vos candidats »

Echéances/Calendrier :

- texte à faire très vite et à lancer via internet à tous les signataires de l'appel précédent
- avoir des outils adaptés pour la campagne au plus tard début janvier.

Certaines idées qui ont été amenées en plénière après le rendu synthétique de l'atelier :

- prévoir un événement au niveau national qui pourrait avoir lieu en janvier ou en février (impossibilité de mobiliser avant le 15 décembre)
- prévoir un document du genre « 5 questions à poser aux élus »
- voir comment mobiliser plus largement les citoyens au-delà des associations
- penser à la communication vis-à-vis des journalistes et de la presse.

Nicole Picquart

Synthèse atelier N°3 – Comment associations et collectivités peuvent travailler ensemble ? - samedi 9 nov

Les animateurs n'ayant pas pu préparer cet atelier nous avons décidé de :

- Poser la question aux participants : « *comment les associations et les collectivités territoriales peuvent travailler ensemble* »
- De laisser cinq minutes de réflexion à chacun
- De faire un tour de table

15 participants à l'atelier.

Que sort-il de ce récit à 15 voix.

C'est d'abord une réaction quasi parallèle comme 15 voies, en ligne droite qui se rejoignent à l'infini de la démocratie. Certes il y a bien quelques petites distorsions dans ces lignes droites, dues au relief au terrain ou à la chaleur. Mais dans l'ensemble nous avançons droits. Ensemble.

Dans ce chemin, un mot semble faire l'unanimité : c'est le mot MÉPRIS. C'est un mot fort mais qui traduit bien ce qui a été exprimé.

Notamment, en s'appuyant sur deux exemples (Rennes et Grenoble) :

À Rennes le Maire une fois élu déclare qu'il s'occupe des associations, reprenant la main sur le « politique » de cette forme de citoyenneté et où, à ;

À Grenoble ou Hubert Dubedout, avait été élu en travaillant avec les habitants et leur capacité d'expertise dans le jeu des GAM (Groupes d'action municipale), aujourd'hui la ville dénonce les conventions avec les mouvements d'éducation populaire, met en place un système « d'agents de développements » qui sont autant de mises sous tutelle de l'expression et de la participation des habitants.

Nous avons rejoint les propos de Jean Louis Laville qui nous disait le matin même que les associations sont intéressantes avant les élections.

Nous faisons la remarque que décidemment les agendas entre les élus et les associations ne sont pas les mêmes et que si pour les actions la raison de leur existence c'est leur projet et qu'on à le temps de le faire vivre. LA contrainte pour les élus est celle de la temporalité liée à leur réélection.

On a trouvé que parfois les élus considéraient le jour de leur élection comme une sorte de Pentecôte qui les rendrait supérieurs aux citoyens lambda que n'ont pas cette auréole.

Pour atteindre cet objectif de réélection certains n'hésitent par à :

- Instrumentaliser
- Diviser
- Clientéliser
- Voire corrompre

Il nous semble important de souligner que dans ce cas les associations ne sont plus créatrices de démocratie mais des objets d'un faire politicien que la collectivité semble être en droit - au nom de la légitimité - de s'arroger.

POURTANT

Il existe fort heureusement des moments où la confiance peut continuer à vivre pleinement avec un jeu de relations qu'il faut conduire coûte que coûte. On a évoqué à cet égard le rôle de certains techniciens qui, garant de la continuité républicaine sont souvent de vrais alliés de la vie associative et des associations.

FACE A CE MÉPRIS

Des réponses devraient pouvoir être construites mais elles passent sans doute par la **construction d'un rapport de forces** qui pour l'instant n'est pas en faveur des associations. Jean Louis Laville parlait ce matin d'associationnisme, nous avons évoqué « l'interassociationnisme » en nous disant que cela était bien difficile à construire. On a pu le voir sur le terrain lors de la semaine de mobilisation de septembre.

Notre force est celle du bénévolat. En précisant qu'il y a au moins deux façons d'être bénévole. Celle qui consiste à aller donner des coups de main de savoir faire par ci par là en fonction de son temps de ses compétence, et la force bénévole de l'engagement militant dans la construction d'un projet de l'association. Nous préférons parler de la deuxième forme de bénévolat.

Mais celui-ci nécessite une **campagne audacieuse de formation**. Nous avons évoqué à ce titre le FNDVA, dernière instance de cogestion entre la vie associative et les collectivités qui vient depuis quelques années de mettre fin à ce principe. Et sans oublier le manque considérable de moyens de ce fond nous avons constaté par exemple que les universités d'été de nos associations et autres manifestations n'étaient pas considérés par les tenants de ce fond comme des temps de formation. De même tout un volet fort important dans le domaine de la vie associative a été enlevé de ce fonds : Le volet qui offre un soutien aux études des acteurs de la vie associative sur leurs propres pratiques et celui de leur capacité à expérimenter. Mais la question reste de savoir comment reprendre la main sur cette question.

On a aussi évoqué les structures **existantes qu'il faut bien investir et tenter de transformer**. La Charte des engagements réciproques apparaît pour certain comme une coquille vide et pour d'autres comme une bonne avancée.

En fin de parcours nous avons évoqué le rapport « Mechmache-Bacqué », rapport commandé par le ministre de la ville sur « la participation des habitants dans les quartiers populaires » qui rejoint nombre de nos préoccupations :

- Capacité d'expertise des habitants,
- Nécessité d'autonomie, de moyens et de formations des acteurs pour conduire cette expertise
- La notion de démocratie d'interpellation (précisant que celle-ci au même titre que la démocratie participative doit être reconnue et accompagnée de moyens

Nous avons terminé cet atelier en précisant que même si le tableau dressé n'est pas très réjouissant que les **élus avaient, de toute façon BESOIN DE NOUS, et que nous devons nous donner les moyens de créer et de nourrir ce besoin.**

Et ça, c'est réjouissant.

Compte rendu Atelier N°4 – Constitution d'un groupe local

Participants : Bernard BOSC, Marie-Ange COGARD, Gilles ROUBY, Yves GUERRE, Francis LE HÉRISSÉ, Yves LENOBLE, Bernard MASSÉRA, Richard PEZET, Laurie SOREL, François VERNY.

Dans un premier temps, un tour de table nous a conduit à identifier les principaux « freins » à l'extension locale de notre mouvement. Deux grandes « familles » :

- **Internes aux associations:**

- méfiance [trop souvent c'est la concurrence qui prévaut = une « habitude » ?]
- difficultés d'organisation [temps, survie, offre de réunions très grande]
- préjugés quant à la solidarité possible entre « petites » et « grandes » associations.

- **Externes** : les « pouvoirs publics » ont pris l'habitude soit d'instrumentaliser, soit de récupérer, soit d'ignorer le monde associatif = entretient la « concurrence ».

Nous avons ensuite identifié grands 5 axes d'action possibles et une précaution à prendre :

- **favoriser l'engagement individuel et militant.** Une personne décidée et qui agit est un puissant facteur de réussite,
- **favoriser la rencontre pour témoigner**, se présenter, dire ce que l'on fait, ce que l'on redoute, donc partager sans exclusives et voir comment à partir de ces témoignages des ACTIONS collectives sont possibles,
- **prendre appui sur des réseaux existants** en ne se contentant pas des têtes mais en allant au plus près des militants bénévoles ou salariés,
- **utiliser la « porosité » des réseaux** en favorisant les mises en relations (nécessité alors d'un fichier base de données régionalisé des contacts),
- **bien préciser** ce que l'on entend par associations CITOYENNES,
- **être attentif à ne pas donner l'impression de vouloir « encarter » dans une nouvelle organisation qui augmenterait la dispersion (déjà trop forte).**

Les participants ont évoqué l'idée de constituer la base d'un groupe du CAC [ouvert] qui prendrait en charge le développement régional du CAC.

Yves Guerre, au nom du réseau ARC-EN-CIEL THÉÂTRE s'est porté volontaire pour coordonner ce groupe s'il voyait le jour.

CR d'après les notes d'Yves Guerre.

Atelier 5 – dimanche 10 nov 2013

Mise en place de la plateforme de mobilisation pour les élections municipales C.R. établi par Isabelle BOYER

Objectifs du travail

Rédiger la plateforme de revendications du Collectif des Associations Citoyennes pour les élections municipales – *cet atelier fait suite à l'atelier N°2 du samedi*

Il s'agit d'un message large, bref et percutant, compréhensible par tous qui sera complété par des revendications locales répondants plus précisément aux difficultés des associations sur les territoires = déclinaison locale

- L'idée elle celle d'un pacte, d'un contrat d'engagement des candidats à soutenir une fois élu les associations sur des points précis et dans une logique d'évaluation

Echanges préalable sur la cible

Le choix des destinataires de ce message a été débattu :

- les associations afin qu'elles se mobilisent, se regroupent éventuellement (ne pas être trop ambitieux, une asso isolée peut aussi agir) et interpellent les candidats sur un engagement fort au soutien des associations
- les citoyens, le grand public en relation avec les associations : adhérents, bénévoles, salariés, public ponctuel ou régulier

Il a été décidé de ne pas se limiter aux seuls responsables d'association mais de diffuser plus largement ; les 2 destinataires seront visés.

Quel message ?

Ceci n'est pas encore le texte définitif, c'est le texte « martyr » qui est donc à martyriser !!

Le slogan :

Votons non à la disparition des associations !



La proposition est dans une **logique de tract**, qui reprend le logo mais en adaptant (« votons non à la disparition des assos » remplace « mobilisation septembre 2013 »).

Le préambule (il n'est pas définitif) :

Nos associations sont essentielles à la vie sociale, elles contribuent *au quotidien* à la démocratie locale dans la défense du bien commun et dans le maintien du lien social

Les points de la demande d'engagement (type contrat, pacte) :

- respecter et reconnaître le rôle des associations > *co-construction, écoute*
- permettre l'indépendance et la diversité des associations > *permettre des financements diversifiés, ne pas concentrer les aides que sur les grosses asso*
- permettre la création des associations et l'innovation des actions > *soutenir les associations qui débutent et les actions proposant des alternatives, simplification administrative*
- donner les moyens (matériels et financiers) de développer les projets associatifs en augmentant les aides sur la mandature > *attention à bien définir les aides et ne pas voir valoriser des soutiens matériels déjà existants au détriment de soutien financiers – la valorisation doit faire l'objet d'un accord commun – idée de définir un pourcentage minimum du budget alloué aux asso*
- arrêter la mise en concurrence des associations en utilisant la subvention et non les appels à projets et appels d'offres > *il existe des alternatives aux appels d'offre y compris dans le cadre des marchés public (CF exemple dans le Nord avec la MRES)*
- agir en transparence en mettant en place un comité de suivi et d'évaluation permanent de la politique associative menée durant la mandature > *un comité indépendant qui selon les territoires peut comporter ou non des élus*

Organisons-nous et rassemblons-nous pour interpellier nos candidats aux élections municipales

Les outils à proposer

La charte est un très bon moyen d'affiner les revendications et d'entrer en relation avec les candidats et élus mais cependant elle n'est pas assez « pédagogique » pour être l'entrée première.

Les courriers aux élus déjà rédigés par des collectifs locaux, le courrier du CAC au 1^{er} Ministre, les questions écrites, les vœux des partis... ils font déjà l'objet d'un article sur le site « nondisparitionassociations.net »

Méthode diffusion des documents

Un tract papier et pdf à la fois distribuable et diffusable par mail, sur les sites Internet du CAC et ceux des assos et réseaux signataires, sur les réseaux sociaux (celui du CAC et tous les relais des proches).

Diffuser ce doc dès que possible, fin novembre ? début décembre ?

Lancer une pétition au préalable ??

Faire un message rapidement pour que les citoyens et asso interpellent les élus sur leur compte rendu de mandat quand à la politique associative menée.

Ce qu'il faut faire

Pour la plateforme :

Trouver un graphiste pour retravailler ou refaire le logo et agencer le doc final ;

Ajuster le texte du message –échanges par mail- ;

Arrêter une version finale **avec** les outils qui y seront liés ;

Diffuser : tirages papiers à remettre dans divers lieux (marchés, forums, réseaux...) + version pdf (et word) à envoyer à tous les signataires et proches (12.000 contacts) avec un « mode d'emploi » + diffuser sur le site « nondisparitionassociations.net » et sur les réseaux sociaux.

Immédiatement :

1/ rappeler à tous que les élus peuvent être interrogés sur leur politique associative menée lors des bilans de mandat qui ont lieu en ce moment même : « *En ce moment les élus font des bilans publics de leur mandature, c'est le moment de les interpellier sur leur politique associative : ont-ils augmenté les aides aux associations (et sous quelle forme : subvention ou d'appels à projets qui instrumentalise les actions et mettent en concurrence les asso) ? Ont-ils réussi à coconstruire avec les associations (participation aux réflexions, analyses, prises de décisions) ? Ont-ils favorisé la diversité associative et la création de nouvelles assos (pas concentré leurs aides sur les plus gros) ? Ces questions préfigurent l'engagement qui sera demandé aux candidats aux municipales* »

2/ lancer une nouvelle pétition ? Du type « ne laissons pas les politiques construire leur programmes sans nous » ou « mêlons nous de ce qui nous regarde » ou « préparons ensemble l'avenir des associations ».... ???

Coordonnées des membres du groupe 5 :

Gilles	SERT	Culture et Liberté	(01) 47 70 37 50	gilles.sert@voila.fr
Philippe	DURAND	Le petit NEY	01 42 62 00 00	philippe.durand@lepetitney.fr
Bernard	VACHERON	CAC	(01) 34 08 26 10	vacheron.bernard@gmail.com
Anne	DEZ	FRAPNA DROME	06 20 20 91 92	dezanne@wanadoo.fr
Daniel	ROYER	CAC	(06) 19 17 91 03	daniel-j.royer@laposte.net
Alain	TREDEZ	MRES	(06) 71 12 47 12	atredez@hotmail.fr
Isabelle	BOYER	CAC	07 70 98 78 56	isabelle@associations-citoyennes.net

Compte rendu atelier N°6 – Quels chantiers, quels groupes de travail temporaires nécessaires ?

Marido pour le groupe

Objet : compte rendu des travaux du groupe 6 du dimanche 10/11

Présents : *Didier Minot, Jean Claude Boual, Elisabeth Monnerat (ANPAEJ et PAEJ chapelle), Patricia Coler (UFISC), Anne Trillot, Marido Calça,, ?*

Il était proposé au groupe de se poser les questions suivantes :

Quels chantiers, quels groupes temporaires sont nécessaires pour :

- décortiquer les questions les plus fondamentales,
- faire des analyses de qualité,
- élaborer des solutions et propositions ?
- s'organiser pour élaborer des positions claires et argumentées ?
- quels liens avec d'autres sur ces sujets ?

➤ Le groupe s'est posé la question des conditions de la crédibilité de l'expression du CAC aux niveaux local et national :

- construire une connaissance collective autour des questions que nous abordons dans les relations avec les institutions et/ou les pouvoirs locaux et nationaux, (crédibilité de compétence ou d'expertise)
- comment être reconnus dans les territoires où nous intervenons ? Cultiver des relations de coopération,

➤ Comment adapter « les langages » pour diffuser nos analyses et les répandre dans les territoires et dans les milieux de décision ?

- Travailler les expertises et en « faire **des** expressions »
- Produire une pensée de philosophie politique autour des valeurs de la République articulées aux valeurs de l'éducation populaire
- Adapter le langage des connaissances et des analyses pour la diffusion aux publics ou personnes d'instances ou de cultures différentes (gros travail)

➤ Après la construction des analyses :

- Construire des systèmes d'alerte pour les associations
- Puis rassembler les réseaux pour « combattre » (à ce stade Jean Claude évoque la nécessité de se mobiliser sur les accords d'échanges commerciaux entre les USA et l'Union Européenne qui termineront la dérégulation et permettront à des entreprises d'attaquer en justice les Etats supprimant du même coup les souverainetés nationales)
- Préparer des « outils » de compréhension, d'analyse et de remontées d'expériences, dont des fiches techniques d'appui à la réflexion et aux débats.
- Travailler à l'« hybridation » des ressources locales qui ne se rencontrent pas aujourd'hui et construire des débats pour inventer demain d'autres positions..

➤ Nous avons à développer : (nous l'avons fait sous forme de brain storming)

- Terminer le **travail d'analyse des circulaires Fillon & Ayrault** sur les associations ;
- Travailler sur le **financement des associations** (tenter d'anticiper)
- en incluant l'analyse de **l'impact de la prochaine loi de décentralisation** sur les relations des associations avec les collectivités qui auront été reconfigurées bousculant les repères « habituels » des relations de négociations (nouveaux techniciens, nouvelles cultures techniques).
- **Analyser**
 - La **loi de décentralisation 3**,
 - La **loi ESS**,
 - Les textes de la préparation **des accords commerciaux USA/Europe**

- Faire progresser les **coopérations associatives**
- Introduire la **notion de développement durable** dans nos réflexions et nous appuyer sur les agendas 21 locaux (on cherchera à mettre sur le site la liste de ceux qui ont été reconnus)
- Rechercher, dans les territoires, **des experts avec lesquels travailler** sur les sujets remontés dans le réseau ou d'autres, nouveaux, non encore apparus,
- **Réduire l'écart d'expression entre les « experts » techniciens et les non experts...** soit sans quitter la nécessité du discours pointu, du plus haut niveau, inventer le nouveau langage de l'éducation populaire sur ces sujets.

Cr écrit par Marido et validé par JC Boual et Elisabeth Monnerat

Synthèse de l'atelier N° 7 - Formation, information - dim 10 nov 2013

Participants : Jean François Bowen, Gaëlle Chardon, Daniel Goubier, Nicole Picquart, Colette Spire
Monique Tilhou

1) Remarques sur les formes des supports existants :

- Les 2 sites internet doivent être plus clairement différenciés : L'historique et ce qui concerne « le temps long » sur le site CAC et l'actualité avec le futur concret proche du « temps court » sur le site nondisparitionassociations.net

Il faudrait des images, des clips pour aérer le texte et permettre à un internaute de trouver très vite une idée qui lui donne envie d'aller plus loin, par étapes illustrées, attrayantes. On a cité l'exemple des petits montages avec dessins animés réalisés par le Front de Gauche

- il faudrait être présent sur Facebook

- L'écho des asso et la feuille pour les correspondants sont utiles. Il faudrait qu'ils soient découpés en rubriques, toujours les mêmes, pour une lisibilité meilleure.

2) Les contenus à améliorer dans les sites :

- Insister sur la menace d'une régression autoritaire très souvent sous estimée ; mieux expliquer le rôle de contre pouvoir des associations

- Etre plus précis dans le « qui sommes nous ? » pour permettre vite de nous situer, faire comprendre la diversité des composantes de la plateforme.

3) S'assurer de la diffusion des infos dans les réseaux

On n'est pas sûr que les têtes de réseaux signataires transmettent les infos du CAC jusqu'aux adhérents/participants ; on pourrait les interroger par un questionnaire succinct : avez vous relayé votre signature de l'appel ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?

4) Que voulons nous communiquer d'autre ?

4.1. Le moteur du progrès humain : solidarité ou compétition ?

Les associations représentent la principale forme de solidarité collective dans la société.

C'est la solidarité qui fonde le progrès de l'humanité et non la compétition/concurrence. Pour faire accepter cette idée contre la louange de la compétition/ concurrence, il faudrait reprendre les textes de Darwin. On pourrait proposer une formation sur ce sujet en s'aidant de l'expérience de la MJC de Saumur.

4.2. Expliquer toutes les implications de la loi de 1901i

Détailler son contenu et conclure sur tout son sens. Il est nécessaire de revenir aux fondamentaux et de mesurer le niveau de régression, commencé et qui va s'aggravant, de notre société.

4.3 Pourquoi avoir honte de « demander » une subvention ?

Cette notion doit être débarrassée de la culpabilité qui s'y rattache souvent. Décomposer la démarche de l'association auprès du financeur, décrire l'argent comme un outil et l'argent public comme appartenant aux citoyens ; montrer comment une dotation à une association génère de la richesse humaine, du lien social.

5) Dialoguer avec d'autres associations et se situer clairement par rapport à elles pour ajuster nos objectifs dans le but d'être plus efficaces.

Par exemple les associations qui portent sur les mêmes thèmes, s'adressent au même public. Il ne faut pas s'interdire de réfléchir à une éventuelle concurrence à des objectifs risquant de faire doublon
La situation sociale doit aussi être prise en compte dans nos objectifs pour qu'ils soient adaptés aux exigences/attentes les plus urgentes, sans que cela nous amène à la caricature opposant les besoins matériels aux besoins culturels.

Les participants proposent de continuer l'atelier sous forme de groupe de travail, les modalités restant à préciser. Pour améliorer les supports de communication et pour permettre de réduire l'écart de compréhension qui existe entre le collectif et les associations qui agissent localement.

Nous pourrions ainsi plus facilement élargir le mouvement.

Nicole Picquart et Colette Spire